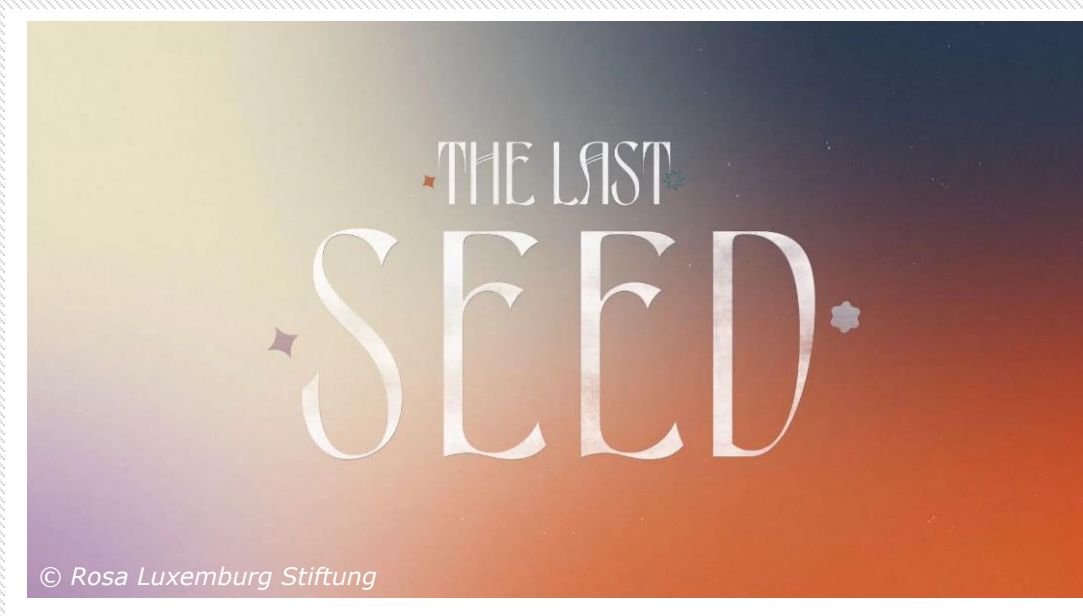


FESTIVAL

ALIMENT TERRE



Notre avenir se joue dans nos assiettes



FICHE FILM

La dernière graine – The last seed

Andréa Gema / 2022 / Rosa Luxemburg Stiftung / 79 min/
Anglais, Jola, Swahili, avec des sous-titrages en français



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, du fonds de dotation Equité Partagée de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et d'Olga. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

SYNOPSIS	4
NOTRE AVIS	4
INTENTION DE LA REALISATRICE	5
SÉQUENÇAGE.....	6
PROTAGONISTES.....	7
POUR ALLER PLUS LOIN	8
Le marché des semences.....	8
La biodiversité et les semences en Afrique	8
Agroécologie : agriculture traditionnelle en Afrique.....	9
POUR PRÉPARER LE DÉBAT	9
Profil d'intervenants potentiels	9
Questions pour entrer dans le débat.....	9
Lien avec les interdépendances Nord/Sud	9
Idées d'animation avant/après la projection	10
Ecueils à éviter.....	10
Fiches thématiques	10
Autres ressources	11
BIBLIOGRAPHIE	12

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **16 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement ALIMENTERRE, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

SYNOPSIS

LA DERNIERE GRAINE

Andréa Gema / 2022 / Jan Urhahn, Rosa Luxemburg Stiftung / 77 min. / Anglais, Jola, Swahili, avec des sous-titrages en français

Agriculture familiale en Afrique, souveraineté alimentaire, semences, Révolution Verte, politiques de modernisation, commerce international, préservation de savoir-faire et mode de vie traditionnelle

Afrique du Sud, Tanzanie, Sénégal

Ce film retrace les enjeux liés à l'alimentation et l'agriculture en Afrique au 20^e siècle, notamment celui du contrôle des semences. Qu'avons-nous perdu ? Et qui peut nous montrer un meilleur chemin de production ? Des paysans de différents pays africains et des experts témoignent de la durabilité et de l'adaptabilité de leurs pratiques agroécologiques et partagent leurs savoirs.

Embarquez dans une odyssée cinématographique au cœur de la saga de l'alimentation et de l'agriculture moderne en Afrique, avec *La Dernière Graine*.



© Rosa Luxemburg Stiftung

NOTRE AVIS

La Dernière Graine est un beau film, très esthétique, qui traite d'une thématique importante : l'enjeu des semences et du contrôle de celles-ci, notamment en Afrique. La gestion des semences met en cause la responsabilité de l'industrie dans la perte de biodiversité cultivée et les impacts d'une politique agricole de modernisation sur l'agriculture paysanne africaine. Ce documentaire parle de la souveraineté alimentaire menacée par la privatisation du vivant. Comment éviter un chemin qui mène à l'appauvrissement des populations, à la destruction de la biodiversité et des savoir-faire traditionnels ? Le film montre bien les imbrications entre les modèles agricoles et économiques et les interdépendances entre les pays du Nord et du Sud. Le documentaire défend fermement les pratiques agroécologiques et la reproduction de semences paysannes, qui garantissent la souveraineté alimentaire des populations. En Afrique, comme partout dans le monde, la question des semences est intimement liée au devenir de l'agriculture et l'alimentation.

Adapté à tous publics, à partir du lycée. Des extraits peuvent être sélectionnés par les enseignants pour faciliter la diffusion en milieu scolaire.

INTENTION DE LA REALISATRICE

ANDREA GEMA

Les propos de la réalisatrice¹

Quel est le message à transmettre par ce film ?

Le message de ce film s'est ancré dans mon esprit, et j'espère que ce sera aussi le cas pour tous les spectateurs. On a voulu être à la fois subtile et convaincant, respectueux tout en marquant l'urgence, en combinant la logique de notre bailleur de fonds allemand avec les attraits de nos propres cultures africaines - un mélange unique qui amène à se conscientiser et à réfléchir profondément.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué au cours de la réalisation ?

J'ai été profondément inspirée par les histoires des personnes que l'on a rencontrées et j'ai espéré qu'à notre retour, on puisse leur rendre justice pour leur souveraineté. Aussi, j'ai voulu transmettre l'importance et l'urgence derrière les problèmes évoqués. Et les cultures m'ont fasciné, ce sont des moments de vie dont l'on va tous se souvenir.

Si j'avais eu plus de temps dans chaque localité, j'aurais raconté en mieux et plus l'histoire de chacune car il y a tellement de chose à dire. Ce sentiment qui émane des choses que j'ai apprises sur les cinémas traditionnels africains, m'a inspiré à mettre des séquences radiographiques, un petit clin d'œil à une ancienne façon de raconter des histoires. Quand on est face à des faits assez flous sur le terrain, c'est important de se concentrer sur la beauté, la culture, les plantes, les insectes, le système en interaction et surtout les personnes qui permettent ces interactions.

Quel impact a eu cette expérience sur vous ?

Avant de travailler sur ce film, j'achetais au supermarché et grignotais les feuilles de laitue non-lavées. Puis en décembre 2021, en éditant le film, j'ai eu de grande discussion avec des agriculteurs dans une ferme locale de Cape Town sur les semences utilisées et les autres intrants toxiques dans ces cultures.

La réalisation de ce film a changé ma vision du monde ainsi que mes habitudes d'achat, en ouvrant mon esprit aux conséquences à long terme de la cupidité des entreprises sur la vie de millions de personnes. Dès que j'ai compris la gravité de la situation, j'ai commencé une collecte de graines. J'ai échangé avec enthousiasme des graines avec les petits producteurs alimentaires que nous avons rencontrés au cours de notre voyage à travers le continent africain, du Sénégal à Zanzibar.

¹ The Last Seed, [Electronic press kit](#), *Filmmaker statement*

SÉQUENÇAGE

Introduction- agriculture et gestion des semences

00 : 00 : 00 à 00 : 21 : 30

Les semences sont à l'origine de tout système alimentaire. Semences paysannes ou semences commerciales : dès la graine, s'opposent différents modèles d'agriculture. La restructuration des systèmes agricoles africains impacte fortement la souveraineté alimentaire des populations, qui repose essentiellement sur la culture vivrière traditionnelle. Au fil des âges, les paysans ont sélectionné leurs semences afin d'adapter les variétés à leurs besoins et mettre en place un système de production durable. Avec la Révolution Verte des semences hybrides commerciales, vendues avec pesticides et fertilisateurs, ont fait leur apparition dans les cultures avec la promesse d'une plus grande productivité. Ce modèle favorise une exploitation monoculturale, à partir des variétés sélectionnées par les grands groupes semenciers.

Petites exploitations en Afrique

00 : 21 : 30 à 00 : 31 : 10

De petits systèmes d'exploitation en polyculture, favorisent l'équilibre systémique d'un plus large système de production. La monoculture quant à elle, ne permet pas le lien entre les systèmes d'exploitation et encore moins le système de support de la biodiversité. L'agroécologie, pratique agricole traditionnelle, est une des alternatives de productions durables. Mais les Etats africains soutiennent les agricultures avec des semences hybrides et des intrants chimiques. Or, plus on utilise ces intrants pour garder ou augmenter les rendements, plus le sol perd en biodiversité et les produits agricoles en nutriments.

Qu'y-a-t-il dans nos assiettes ?

00 : 31 : 10 à 00 : 33 : 35

Les produits agricoles dans les supermarchés viennent de loin et sont conservés avec des produits chimiques. On ne sait pas vraiment ce que contiennent nos aliments bien présentés dans les rayons.

Le rapport aux semences

00 : 33 : 35 à 00 : 38 : 55

Dans certaines localités au Sénégal, les semences sont des éléments sacrés. Les femmes sont instruites depuis petites à la gestion de ces semences. Dans le monde, les semences peuvent être un moyen de contrôler les systèmes alimentaires.

AGRA

00 : 35 : 55 à 01 : 01 : 52

Le nouveau système de semences né de **L'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)** a exclu les petits agriculteurs du système décisionnaire. Au lieu de régler les problèmes de famine, cette alliance en a augmenté le taux dans les pays concernés. L'AGRA a permis la création d'un nouveau de marché des semences, avec la complicité du gouvernement. La population se retrouve privée de ses droits.

Les agriculteurs africains

01 : 01 : 52 à 01 : 16 : 20

La production mondiale par habitant est suffisante pour nourrir la population. Les petits producteurs africains produisent suffisamment, contrairement aux discours tenus par les agrochimistes. Les pièges du marché agro-alimentaires actuel traquent les agricultures africaines pour un système de domination globale du système alimentaire. La souveraineté

alimentaire est ce qui définira réellement la liberté de la population. Les meilleurs systèmes allient des anciennes pratiques et connaissances aux moyens actuels. Le combat pour l'accès à une nourriture saine nous concerne tous de près.

PROTAGONISTES

- **Mvuselelo Ngcoya** – Professeur à l'Université de Kwazulu Natal
- **Vanessa Black** – Biowatch South-Africa
- **Refiloe Joala** – Rosa Luxemburg Stiftung
- Communauté pour la souveraineté des semences
- **Jan Urhahn** – Rosa Luxemburg Stiftung
- **Zayaan Khan** – Bibliothécaire de semences pour Seed Bibioteek
- **Mark Laing** – Professeur au sein du centre africain pour l'amélioration des cultures
- **Abel Sambou** – Chef du village Mlomp, en Casamance, au Sénégal
- **Angelika Hilbeck** – Docteure à l'Institut de technologie de la fédération Suisse
- **Mariam Mayet** – Centre africain pour la biodiversité
- **Craig Johnston** – Johnston Contracting Inc.
- **Neema Mwendu** – Agricultrice à petite échelle
- **Mwatima Juma** – Docteure au sein du mouvement agriculture organique en Tanzanie
- **Nina Diamoucouné** – Petite productrice de riz
- **Paul Saidia** – Docteur à l'Institut de recherche agricole en Tanzanie
- **William Hamisy** – Docteur au Centre national des ressources en plante génétique en Tanzanie
- **Kandida Tesha** – Petite productrice agricole

POUR ALLER PLUS LOIN

Le marché des semences

Durant les dernières années, des multinationales monopolisent la production et la vente des semences dans le secteur agricole. En plus, les réglementations sur l'utilisation de ces semences restreignent les paysans dans le développement de leurs activités.

Voilà le cas pour la France, d'après ce qu'explique la Manufacture du Siècle, « En 1994, le Conseil de l'Union européenne institue par règlement un régime de protection des semences végétales : toutes les espèces protégées par un Certificat d'Obtention Végétale (COV) sont désormais la propriété exclusive des industries semencières ayant obtenu par procédé artificiel ces dernières et jouissant du monopole de la vente.

Dans le domaine agricole, les agriculteurs utilisaient jusque-là de manière libre et gratuite les graines qu'ils avaient achetées : appelées « semences de ferme », les agriculteurs les récoltaient sur leur production, effectuaient une sélection, puis les réensemencèrent l'année suivante.

Théoriquement, cette réutilisation de semences protégées par COV était déjà interdite ; sauf pour 21 espèces de semences, que l'agriculteur est autorisé à réutiliser, mais moyennant des royalties reversées à l'obteneur des COV. Mais dans les faits, il n'existait aucune loi répressive à l'encontre de cette infraction. La pratique était donc tolérée.

Or, le vote du 28 novembre 2011 en faveur de la loi proposée établit une réglementation stricte : il interdit alors aux agriculteurs de reproduire leurs semences lorsqu'elles sont issues de variétés protégées par un COV français. Par décret suite à cette loi, à partir du moment où l'agriculteur ne rémunère pas les obtenteurs, sa production et les fruits de sa production sont considérés comme des « contrefaçons », et risque de voir sa récolte saisie ou détruite !

Quant aux semences dites « paysannes » (c'est-à-dire les semences « artisanales », développées à la ferme et n'étant pas propriété industrielle), elles sont a priori l'objet d'un vide juridique, mais peuvent être subtilement concernées par le décret sur les contrefaçons : Si un agriculteur cultive une espèce non protégée par un COV, il devra en assurer la preuve afin de ne pas payer de taxe. »²

La biodiversité et les semences en Afrique

Depuis le début de l'agriculture, il y a 12 000 ans environ, 7 000 espèces de plantes ont été cultivées. D'après un communiqué de la Convention sur la diversité biologique des Nations-Unies, en 2019, 75 % de l'alimentation humaine provient aujourd'hui de 12 espèces végétales et de 5 animales. Seulement 3 espèces (riz, blé, maïs) fournissent 60 % de l'énergie alimentaire de l'humanité et 40 d'entre elles couvrent 96 % de la production mondiale alimentaire.

En Afrique, face aux impératifs énoncés pour l'alimentation, aux faibles pouvoirs de décision des Etats, majoritairement absents des échanges internationaux, au faible niveau et instabilité des échanges intrarégionaux (malgré une amélioration relative ces dernières années), l'implémentation des multinationales étrangères dans le secteur agricole est facilitée. Ces firmes développent le marché des semences au détriment du système alimentaire des pays africains. Le recours généralisé aux mêmes semences s'est désormais substitué à la complémentarité, alors même que le but annoncé reste le même : assurer la sécurité alimentaire. La recherche de la rentabilité et les critères des marchés ont eu pour conséquences une homogénéisation et une spécialisation de la flore cultivée, ainsi que l'imposition à de nombreuses régions du globe de modèles agro-techniques et agroéconomiques standardisés conçus dans les conditions environnementales et sociales des pays développés.

²La Manufacture du Siècle, « [La guerre des graines](#) », 2022

Agroécologie : agriculture traditionnelle en Afrique

“Forme ancestrale de mise en valeur de la terre, l’exploitation familiale constitue aussi un avenir tangible pour une agriculture durable dans les pays du Sud.”³

La main d’œuvre agricole, le rendement, les surfaces cultivées, les techniques agricoles éprouvées et la proximité avec les populations à nourrir font de l’agriculture familiale africaine un secteur prometteur et propice à la souveraineté alimentaire. Les études (IRD et ses partenaires) montrent que leur mode de valorisation des ressources naturelles, s’il est pérennisé ou réactivé selon les cas, peut permettre tout à la fois de préserver la biodiversité et de garantir une alimentation sûre et saine à la population.

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Profil d’intervenants potentiels

Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord et Sud.

- Réseau Semences Paysannes
- Via Campesina
- Association SOL-Alternatives agroécologiques et solidaires
- Témoignages de paysans-boulangers
- Kokopelli, Ferme de Sainte Marthe ou autres paysans semenciers
- Coopératives locales
- Paysans qui achètent leurs semences

Questions pour entrer dans le débat

- Peut-on utiliser n’importe quelles semences ? Quelles sont les réglementations de la propriété des graines ? Que dit le cahier des charges AB concernant les graines ?
- En quoi semences et souveraineté alimentaire sont-elles liées ?
- Jusqu’à quel point peut-on modifier les semences ? Existe-t-il de nouvelles techniques de modification des semences pour s’adapter au changement climatique ?
- Quelles sont les différentes méthodes de sélection variétale ?
- Connaissez-vous le plan AGRA (*programme de développement avec des dons de semences non reproductibles, ainsi que d’un package de pesticides, aux agriculteurs dans certains pays d’Afrique*) ? Quelles sont les subventions gouvernementales liées à ce plan ?

Lien avec les interdépendances Nord/Sud

- La problématique des semences est-elle identique en Europe ?

³ [La petite agriculture familiale, modèle ancestral et solution durable au Sud](#), IRD, 2023

- Quels sont les liens entre les multinationales européennes/américaines et les semences en Afrique ?
- Connaissez-vous la situation en Amérique ? Quelle est la part des semences OGM produites par l'Amérique du Nord et du Sud ? Les semences américaines arrivent-elles sur les marchés africains ? (provenance et proportion)

Idées d'animation avant/après la projection

Retrouvez tous les outils pédagogiques sur alimenterre.org.

- Une exposition sur l'histoire de l'ADN d'une plante (Ex : L'évolution du maïs sauvage vers le maïs standardisé, les différentes variétés de blé)
- Une exposition de différents types de graines à voir et/ou toucher sur une table, avec les différentes couleurs, formes et stratégies de dispersion dans la nature
- Une présentation comparative des semences traitées et non traitées
- Outil pédagogique : [10 idées reçues sur les semences](#)
- [Quiz sur les semences paysannes](#)
- [Affiche sur les semences paysannes](#)
- Infographie « [Semons notre autonomie](#) » pour explorer la législation autour des semences.
- [Q sort sur les semences, les agricultures, le commerce](#)

Ecueils à éviter

- Ne pas confondre OGM et hybridation
- Faire attention à l'« agribashing » ; ne pas blâmer les agriculteurs qui utilisent des semences commerciales

Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques :

- **[Semence et biopiraterie](#)**

À la base de notre alimentation réside la biodiversité. Durant la seconde moitié du XXe siècle, cette biodiversité a été privatisée. La privatisation du vivant consiste en l'extension des brevets industriels aux organismes vivants (bactéries, espèces animales et végétales). Elle s'illustre également par une multiplication des tentatives d'appropriation des ressources naturelles, de la biodiversité au détriment d'autres usages tels que l'agriculture, la gestion et protection de l'environnement ou encore la santé. La privatisation du vivant renvoie à un projet, celui de faire rentrer dans la sphère marchande, les pratiques séculaires de gestion des écosystèmes et de la biodiversité développées par les sociétés traditionnelles locales et plus particulièrement par les paysans. Leurs pratiques sont subordonnées à des règles commerciales édictées au niveau mondial au profit de grandes multinationales qui combinent des activités dans l'industrie du médicament, des semences agricoles et des produits phytosanitaires. Ainsi les paysans sont devenus dépendants d'une poignée de multinationales et les choix agricoles et alimentaires se sont réduits. La FAO estime que 75 % de la biodiversité cultivée a été perdue entre 1900 et 2000. La privatisation du vivant concentre des interrogations d'ordre philosophique, éthique, économique, juridique et politique.

■ **Agroécologie**

L'agriculture doit aujourd'hui relever des défis cruciaux : nourrir une population croissante et de plus en plus urbaine, lutter contre la pauvreté et les inégalités et assurer une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement. Face aux limites du modèle productiviste issu de la révolution verte, l'agroécologie représente une alternative prometteuse pour un développement durable des modes de production agricole. Elle est une source de résilience aussi bien à l'échelle d'un pays, d'une région ou d'une ferme. L'agroécologie est l'ensemble de pratiques et de connaissances agricoles qui cherchent à organiser autrement la production alimentaire. L'agroécologie est intensive en main d'œuvre, elle s'oppose à l'idée qu'il faille toujours produire plus avec moins de travail et plus de capital. L'agroécologie suppose une transmission de savoirs, un échange de connaissances théoriques et pratiques entre paysans. Le champ devient un lieu d'expérimentation, un laboratoire d'expérimentations paysannes. Selon Olivier De Schutter, ancien rapporteur des Nations Unies sur le droit à l'alimentation « l'agroécologie et le droit à l'alimentation sont destinés à converger et, à terme, à nouer une alliance naturelle : parce qu'elle peut renforcer la capacité des paysans les plus marginaux à se nourrir ; parce qu'elle peut mieux garantir la sécurité alimentaire dans le long terme ; et parce qu'elle renforce la place des paysans dans le système de la production agricole ». Quels enjeux pour promouvoir l'agroécologie en France et en Afrique de l'Ouest ?

Autres ressources

Documentaires :

[Semence, les gardiens de la biodiversité](#) de Anja GLUCKLICH

[La guerre des graines](#) de Stenka QUILLET et Clément MONTFORT

[New breeding techniques, les nouveaux OGM](#) de Danilo Licciardello

[Eloge des mils – l'héritage africain](#) de Idriss Diabaté

BIBLIOGRAPHIE

La gouvernance des semences

- Masinjila S., [African Union endorses draconian, undemocratic and corporate-captured policy guidelines for seed and biotechnology for the continent.](#), African Centre for Biodiversity, 2022
- Louafi Selim, Thomas Mathieu, Berthet Elsa, Pélissier Flora, Vaing Killian, Jankowski Frédérique, Bazile Didier, Pham Jean Louis, Leclercq Morgane, [Crop diversity management system commons: Revisiting the role of genebanks in the network of crop diversity actors](#), Cirad-agritrop 2021
- Hubbard, [The sobering details behind the latest seed monopoly chart](#), Civil Eats, 2019
- Pascal Erard, [Le droit aux semences](#), Coordination Sud, 2017
- [LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST : Situation actuelle, expériences et perspectives](#), ONU- FAO, 2003

L'agriculture familiale en Afrique

- Abdallah Ramadhani Mkindi, Anne Maina, Jan Urhahn, Josephine Koch, Lena Bassermann, Mamadou Goïta, Mutinta Nketani, Roman Herre, Stig Tanzmann, Timothy A. Wise, Melissa Gordon, Rachel Gilbert, [Fasle promises : AGRA](#), 2020
- Jean-François Bélières, Philippe Bonnal, Pierre-Marie Bosc, Bruno Losch, Jacques Marzin, Jean-Michel Sourisseau, avec les contributions de Vincent Baron, Jacques Loyat, Vincent Baron, Philippe Bonnal, Jacques Marzin, Jacques Loyat, Pascal Chevalier, Gilbert Etienne & Christine Lutringer, Jean-François Bélières, Nicolas Faysse, Eric Léonard & Bruno Losch, [Les agricultures familiales du monde](#), Cirad, 2014
- [Pour nourrir le monde, l'agriculture familiale](#), Alternatives économiques, CFSI, 2014

Sur les alternatives : Agroécologie

- [Guide pour l'évaluation de l'agroécologie](#), Ouvrage collectif sous la coordination de Laurent Levard, Editions du Gret & Editions Quae, 2023
- [L'agroécologie en pratiques](#), Agrisud international, 2020
- Charlotte SIMON, [L'agroécologie à l'IRD](#), IRD, 2020
- Hélène Bustos, Philippe Le Goffe, ["Il ne suffit pas de communiquer sur l'agroécologie pour que ça marche"](#), Transrural initiatives , 2015
- Mickael Correia, [Quand l'INRAE passe sous silence une étude qui dérange](#), Transrural initiatives, 2014



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

17 rue de Châteaudun.....Tél.: 33 (0) 1 44 83 88 50.....
F-75009 Paris

@ : info@cfsi.asso.fr.....
www.cfsi.asso.fr

